

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 039-243900420-20260302-63_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 02 mars 2026

Date de convocation
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mont-sous-Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux N°63/2026

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Vuillet.

Excusés MM. Chevanne, Truchot.

Absents

Considérant la politique culturelle de la CCVA dont l'objectif est de proposer une offre culturelle diversifiée et accessible à tous sur le territoire,

Considérant la volonté de la Fédération des Foyers Ruraux d'organiser des manifestations culturelles sur le territoire du Val d'Amour en partenariat avec le service culturel de la CCVA,

Dans la continuité des actions proposées de 2020 à 2024 en partenariat avec les 2 Scènes, qui permettaient l'accueil de 3 à 4 spectacles de théâtre par an en itinérance dans les villages du Val d'Amour,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux pour l'organisation de spectacles de théâtre en 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

